

Margaret Mallon Pujol, Présidente et Fondatrice de Dons Solidaires, interviewée par Jérôme Joinet, dans l'émission Label Entreprise sur la chaîne Demain TV

Saint-Germain en Laye, le 10 janvier 2008 – Dans cette interview Margaret Mallon Pujol explique le concept du mécénat produit, les raisons qui l'ont poussée à créer Dons Solidaires en 2004, les avantages pour les entreprises donatrices et les associations caritatives partenaires, le chemin parcouru en trois ans et le potentiel du mécénat produit en France.

Elle lance aussi un appel aux entreprises françaises qui fabriquent les produits de consommation courante dont les personnes démunies ont le plus besoin, pour les inciter à confier à Dons Solidaires les produits qu'elles ne veulent plus commercialiser, plutôt que de les faire détruire. Il s'agit en particulier de produits d'hygiène (shampooing, couches, rasoirs jetables, etc.), produits d'entretien (lessive, savons, etc.), fournitures scolaires (cahiers, crayons, stylos, etc.), vêtements (surtout sous-vêtements, chaussettes, gants et bonnets chauds) et jouets et équipement pour les enfants. En devenant partenaires de Dons Solidaires, ces entreprises rejoindront les grands groupes qui ont déjà décidé de

donner plutôt que détruire, valoriser plutôt que gaspiller

L'interview de Margaret passe en deuxième partie de l'émission Label Entreprise, soit 13 minutes après le début de chaque émission. Les horaires de l'émission Label Entreprise sont les suivants :

11 janvier : 20h03,	21 janvier : 7h30, 15h30
12 janvier : 9h30, 14h03	22 janvier : 11h05, 20h05
15 janvier : 18h30, 23h05	23 janvier : 12h30
17 janvier : 7h30, 15h30, 19h30, 22h30	24 janvier : 17h30
18 janvier : 8h30, 12h30	25 janvier : 23h05
20 janvier : 8h05	27 janvier : 15h30

Demain TV est diffusée par TPS et Canalsat, les réseaux câblés numériques, et l'ADSL. L'émission peut aussi être regardée en direct sur le site de la chaîne : www.demain.fr, puis « voir l'antenne » en haut à droite de la page d'accueil.

Sur Dons Solidaires

Association loi 1901, fondée en 2004 par Margaret Mallon Pujol, Dons Solidaires met le mécénat produit au service des personnes défavorisées.

Chaque année de nombreux produits neufs sont détruits par leurs propres fabricants ou par les distributeurs : des articles saisonniers, des produits dont la présentation ou l'emballage a changé, des échantillons, etc. Autant de produits neufs et en parfait état qui ne s'inscrivent plus dans la politique commerciale de l'entreprise. Leur destruction a un coût, financier, mais aussi environnemental et psychologique.

Par ailleurs de nombreux enfants, personnes malades, âgées ou démunies sont privés des produits de consommation courante qui pourraient améliorer leur vie au quotidien.

Association pionnière dans le mécénat produit en France, Dons Solidaires collecte auprès des entreprises les produits de consommation courante, neufs, non alimentaires et en parfait état qui ne s'inscrivent plus dans leur politique commerciale (fins de séries, produits saisonniers, etc., tels que produits d'hygiène, produits d'entretien, fournitures scolaires ou jouets), pour les redistribuer à un réseau d'associations caritatives partenaires. Parmi les entreprises donatrices : Procter & Gamble, Disney, BIC, Mattel.

L'action de Dons Solidaires est fondée sur les valeurs de solidarité, d'entraide, de générosité, de développement durable et de transparence.

Les listes des donateurs et des associations membres sont disponibles sur : www.donsolidaires.fr.

En Octobre 2006, le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative a signé un accord de partenariat avec Dons Solidaires pour développer cette nouvelle forme de mécénat en France et rapprocher les entreprises du monde associatif.

En Avril 2007, le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable a retenu le projet de Dons Solidaires dans le cadre de la Semaine du Développement Durable.

En 2007 Dons Solidaires a distribué plus d'un Million d'Euros de produits (valeur marchande), ce qui porte le total distribué depuis sa création à plus de 2 Millions d'Euros.

Pour en savoir plus sur Dons Solidaires : www.donsolidaires.fr

Contact : Danièle Murphy, Responsable de communication

daniele.murphy@donsolidaires.fr

01 39 16 86 97 / 06 85 09 21 96

Dons Solidaires - 14 Rue des Gaudines - 78100 Saint Germain en Laye